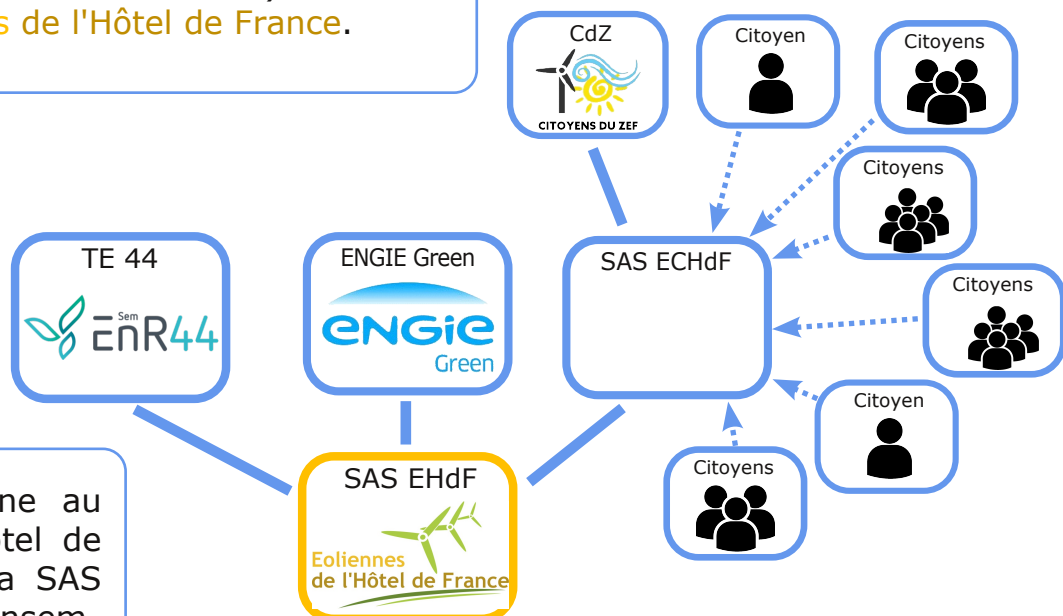


la SAS Energies Citoyennes de l'Hôtel de France est la structure juridique de la participation citoyenne

Le projet est **co-piloté et gouverné à parts égales** par 3 acteurs : **public** (via la SEM **EnR 44**), **citoyen** (via la SAS **Energies Citoyennes de l'Hôtel de France**) et **privé** (via **ENGIE Green**) réunis au sein de la SAS **Eoliennes de l'Hôtel de France**.



La participation citoyenne au projet Eoliennes de l'Hôtel de France est portée par la SAS ECHdF qui regroupe l'ensemble des citoyens actionnaires ainsi que CdZ.

CdZ aura 34% des voix dans la SAS ECHdF afin d'être le garant du maintien des principes fondateurs du projet.

un citoyen = une voix

Chaque citoyen peut devenir actionnaire de la SAS, soit individuellement, soit en indivision, et aura **une voix**, quel que soit le montant investi.

Participation citoyenne au financement : 1 100 000€

Qui pourra participer ?

- **personnes physiques** : individuellement ou en indivisions organisées
- **associations, sociétés** du territoire : Pays de Blain communauté+ communes limitrophes + associations transition énergétique hors territoire

Combien ?

- par tranche de 100€
- montant min : 100€, montant max 5 500€/personne (physique ou morale)

Quand ?

- A partir de l'automne 2023

Vous êtes impatients d'y participer ? ...Rendez vous à l'automne !